



la lettre d'infos

n° 14 – juin 2015

édito

Chers habitants des Barils,

L'année 2015 s'est ouverte sur les événements tragiques que l'on connaît qui nous ont cependant permis de réfléchir, aux Barils comme ailleurs, aux valeurs républicaines auxquelles nous sommes tous attachés.

Le sens civique ne s'apprend pas uniquement à l'école ; transmis par les parents à leurs enfants, il se vit quotidiennement dans la vie familiale, scolaire, professionnelle ou sociale.

Aux Barils, la population a beaucoup changé ces dernières années ; de nouvelles familles se sont installées dans ce village pensant y trouver un endroit paisible pour construire leur vie. Elles ont eu raison. La force des Barils aujourd'hui, c'est sa jeunesse et sa vitalité mais c'est aussi l'expérience et la sagesse des plus anciens. Il n'y a pas des communautés mais une communauté et les élus sont à l'écoute de chacun d'entre vous.

Cette nouvelle lettre d'infos, au-delà de son contenu informatif, se veut être le reflet le plus fidèle possible de ce que nous avons partagé mais aussi de ce que nous partagerons dans les mois et les années à venir.

Avec l'ensemble de l'équipe municipale, je vous souhaite un bel été.

Bien cordialement,

Philippe Obadia



Infos mairie

Horaires d'ouverture de la mairie au public :

Mardi de 16h00 à 18h30
Vendredi de 17h00 à 19h30

Horaires d'ouverture pour cet été :

Du 1^{er} au 24 août, la mairie sera ouverte uniquement le vendredi de 17h00 à 19h30, la permanence sera alors assurée par le maire et des élus.

Madame Vallon, secrétaire de mairie

Tél. 02 32 60 21 90

Fax 02 32 31 67 71

E-mail : mairielesbarils@orange.fr

Site : www.lesbarils.fr

Maire : 06 43 50 47 54

E-mail : philippeobadia@outlook.fr



Élections

ÉLECTIONS RÉGIONALES

Elles se dérouleront les dimanches 6 et 13 décembre 2015 de 8h00 à 18h00.

ÉLECTIONS DÉPARTEMENTALES

Résultats du premier tour du 22 mars 2015 :

Inscrits : 173

Votants : 100

Blancs : 5

Exprimés : 95

Christine RENAULT
et Christophe MIGUET : 7
Fanny MENEYROL-MENY
et Olivier GOUIN : 23
Delphine LEPELTIER et Joël HERVIEU : 33
Monique QUANTIN
et Dominique QUILLERE : 3
Colette BONNARD et Michel FRANCOIS : 29

Résultats du second tour du 29 mars 2015 :

Inscrits : 173

Votants : 106

Blancs : 11

Exprimés : 92

Nuls : 3

Fanny MENEYROL-MENY
et Olivier GOUIN : 27
Colette BONNARD et Michel FRANCOIS : 65

Colette Bonnard et Michel François sont nos deux nouveaux conseillers départementaux.

Brèves

CHEMIN DIT DE « LA RUE AUX MOINES »

Après une longue procédure, l'acte de vente d'une parcelle du chemin communal proche de la rue aux Moines a été signé chez le notaire par le Maire et les acheteurs (riverains) pour la somme de 2000 euros le 3 avril 2015.

AMÉNAGEMENT DE LA SALLE DES ARCHIVES

L'ancienne bibliothèque au premier étage de la mairie a été transformée en salle des archives. Cette pièce servira également de bureau aux adjoints et aux conseillers.

MAINTENANCE DES JEUX DE LA MAISON DES BARILS

Conformément à la réglementation en vigueur ces jeux doivent faire l'objet de vérifications périodiques. Par conséquent un contrat a été signé par le Maire avec la société AD'HOC pour un contrôle annuel des installations. Une personne accréditée par la mairie doit effectuer hebdomadairement un contrôle visuel des jeux. La conclusion de cette visite est consignée sur un registre de sécurité.

NAVETTE LES BARILS/VERNEUIL

La compagnie de taxis qui s'était engagée ne nous ayant pas du tout donné satisfaction d'autres solutions sont à l'étude. Monsieur Levannier pourrait prendre en charge cette navette mais sous certaines conditions.

SALLE MAURICE DUREY NOUVEAUX TARIFS

Le Conseil municipal a revu à la baisse les tarifs de la location de la salle Maurice Durey et en a profité pour les simplifier afin d'optimiser sa fréquentation.

Printemps-été, week-end :
160 euros
Automne-Hiver, week-end :
190 euros
1 journée ou soirée en semaine :
80 euros
1/2 journée (semaine ou soirée) :
40 euros

Location de la vaisselle 30 euros, gratuité pour les habitants des Barils.

CIMETIÈRE NOUVEAUX TARIFS DES CONCESSIONS

Concessions trentenaires :
130 euros
Concessions cinquantenaires :
200 euros

LE CONSEIL MUNICIPAL

La loi impose au Maire de convoquer le conseil municipal au minimum une fois par trimestre. Le Maire des Barils, comme ses prédécesseurs, a choisi de réunir le conseil municipal toutes les 6 ou 7 semaines. **Depuis avril 2014, il y a eu 11 conseils municipaux.** Le Conseil municipal est une réunion publique, chacun peut donc y assister, à condition de rester silencieux. Toutefois, dans certains cas, le Maire peut mettre le conseil municipal entre parenthèses et donner la parole à l'assistance. Il convoque les élus par courrier avec l'ordre du jour, au minimum une semaine avant la réunion. Cette convocation est affichée à l'extérieur de la mairie. Le procès-verbal doit être affiché quant à lui dans un délai d'une semaine maximum après le conseil (la date du prochain conseil figure à la fin du PV), il est également consultable sur le site des Barils www.lesbarils.fr.

Les habitants qui souhaitent assis-

ter au conseil municipal sont donc les bienvenus, et en particulier les collégiens et les lycéens.

SENSIBILISATION A LA VIGILANCE ENTRE VOISINS

La mise en place officielle du nouveau dispositif appelé « Voisins vigilants » sous l'initiative de la commune, et suite à un sondage auprès des habitants, a pour objectif d'être une réponse efficace à l'insécurité dans nos communes. Il permet aux voisins d'un même hameau, d'une même rue de participer à la sécurité de leur propre cadre de vie.

Elle rassemble les élus, les agents municipaux, la gendarmerie avec l'appui et sous le contrôle du maire, acteur clé de la sécurité publique et de la prévention sur son territoire.

Voisins vigilants: « Ils veillent, mais ne surveillent pas » selon Le Ministère de l'Intérieur. Il ne s'agit pas là de police parallèle ou de milice... mais juste d'un regard bienveillant sur son entourage.

Réduire les cambriolages, sachant qu'un cambriolage se produit en France toutes les 90 secondes.

Le Ministère de l'Intérieur constate une baisse de -20 % à -40 % de cambriolages dans les « quartiers » Voisins Vigilants.

Une seconde réunion d'information est prévue en juin.





INAUGURATION DE LA PLACE MARIE-ANNICK VILAIN

Le 20 septembre 2014, de nombreux habitants des Barils et des élus de la communauté des communes se sont retrouvés aux Barils à l'invitation du conseil municipal pour assister à l'inauguration de la Place Marie-Annick Vilain et rendre ainsi hommage à leur ancien maire.

Discours de Philippe Obadia

« Mesdames, Messieurs,

Nous nous retrouvons aujourd'hui pour l'inauguration de la place Marie-Annick Vilain, maire des Barils pendant 5 ans. Le 28 août 2005, Madame Vilain elle-même avait inauguré la salle Maurice Durey, maire des Barils pendant 42 ans. Alors pourquoi dédier une place à Madame Vilain dont le mandat n'a duré que 5 ans ?

En fait, Madame Vilain était une femme exceptionnelle, exceptionnelle par sa brillante carrière : Professeur agrégée de physique, elle a enseigné successivement à Valenciennes, à Paris au lycée Mallarmé, au lycée de Verneuil où elle avait comme collègue et ami Christian Perron, ancien maire de Verneuil-sur-Avre et aujourd'hui vice-président de la communauté des communes. Après l'ouverture d'une classe prépa au lycée Aristide Briand à Évreux, elle y enseigna la physique de 1990 à 2006 et elle venait tout juste de prendre sa retraite quand elle nous a quittés.

Madame Vilain fut surtout un maire exceptionnel et c'est pour cela que nous nous retrouvons aujourd'hui. Quand elle devint maire en 2001, elle ne s'y attendait pas mais c'est pourtant bien elle que les nouveaux conseillers ont choisie, elle qui n'avait jamais été élue auparavant. Après le long mandat de Monsieur Durey, figure historique des Barils, elle a très rapidement transformé le visage de notre commune grâce à sa persévérance, à sa force de travail.

L'enfouissement des lignes électriques, la rénovation de la mairie, de la place de l'Église et de la salle polyvalente, la création d'un bureau pour le maire... j'occupe actuellement l'ancienne chambre de Régine et Dominique Jacques, ancien instituteur et secrétaire de mairie, l'assainissement individuel et collectif, l'accord de principe avec la Siloge pour l'acquisition d'un terrain communal qui deviendra par la suite le lotissement La Prairie... oui, Marie-Annick Vilain était une bâtisseuse. Mais ce n'est pas tout, son action concernait également l'environnement et la culture : fleurissement des Barils avec l'attribution du label village fleuri, création du cocktail du 14 juillet,

de la mise en place de la bibliothèque, l'organisation de cours de gymnastique qu'elle finira d'ailleurs elle-même par dispenser... bref ceux qui l'ont élue ont fait un choix dont ils n'envisageaient pas forcément les conséquences. Mais un maire seul, sans adjoints et conseillers n'est rien et je remercie celles et ceux qui ont eu le plaisir de travailler avec elle pendant son mandat. Disponible et ouverte aux autres Madame Vilain a marqué les Barilois et sa disparition, alors qu'elle était encore jeune avec bien d'autres projets en tête, nous attrista profondément. Je suis persuadé qu'elle serait encore maire aujourd'hui, si le sort en avait décidé autrement.

Monsieur Vilain, avec vos enfants et votre famille vous avez eu beaucoup de chance de côtoyer Marie-Annick pendant de nombreuses années. Pour nous, elle fut un peu une étoile filante... mais quelle étoile ! Vous comprendrez pourquoi il était essentiel pour la nouvelle équipe municipale d'honorer son action et sa mémoire. Elle restera pour nous tous un exemple d'engagement républicain au service des habitants de ce village qu'elle aimait tant. »

Brèves

TAUX D'IMPOSITION 2015

Suite à la proposition du Maire, le Conseil Municipal a décidé de reconduire les taux d'imposition pour l'année 2015 :

Taxe d'habitation : 7,28 % ; **taxe foncière sur les propriétés bâties :** 6,06 % ; **taxe foncière sur les propriétés non bâties :** 13,70 % ; **cotisation au foncier des entreprises :** 13,62 %.

Le produit attendu des taux pour 2015 s'élève à 179 994 euros.

PERMIS DE CONSTRUIRE

À partir du 1^{er} juillet, l'instruction des autorisations d'urbanisme sera menée par le Pays d'Avre et d'Iton et non plus par la DDTM. Toutefois le Maire garde son pouvoir décisionnel. Ce service sera désormais payant (700 euros par an à la charge de la commune).

RÉHABILITATION DU CIMETIÈRE

Ce chantier long et particulièrement réglementé permettra de lancer une procédure de reprise des concessions à l'état d'abandon. Un premier volet vient de s'achever grâce au travail de notre prestataire, le groupe ELABOR et à celui de Patrick Joubert, 3^e adjoint.

ÉCLAIRAGE NOCTURNE

Suite à la demande de tous les habitants de la Prairie se plaignant d'une répétition d'effractions et craignant pour leur sécurité, l'éclairage nocturne a été rétabli pour une durée de 6 mois rue de Verneuil, rue de Gournay et aux lotissements La Prairie et La Belle Épine. Cette décision a été prise par le conseil municipal du 17 avril 2015. Un bilan sera fait cet automne.

La vie aux Barils



REPAS DES ANCIENS

Le dimanche 7 décembre les anciens de notre commune se sont retrouvés à l'auberge des Barils pour le déjeuner qui, selon la tradition, marque le lancement des fêtes de fin d'année. L'excellent repas préparé par Christophe David était également animé par Carine et Iris. « Les d'moiselles swing » ont revisité les tubes des années 70 à nos jours. Joli moment de convivialité où les participants semblaient très heureux de se retrouver.

L'occasion aussi pour Patrick Pauchet, 1^{er} adjoint, de remettre à Monsieur Jacques la Médaille d'honneur départementale et communale de vermeil.



Remise de la médaille d'honneur régionale, départementale et communale de vermeil à Dominique Jacques.

Discours de Philippe Obadia :

« L'année dernière, à la fin du mois de septembre, Dominique Jacques, prenait comme on le dit une retraite bien méritée après 37 ans passés au service de notre commune. Nous avons eu, alors, l'occasion de lui exprimer toute notre gratitude. Aujourd'hui, il revient parmi nous pour recevoir des mains de Patrick Pauchet, 1^{er} adjoint, la médaille d'honneur régionale, départementale et communale de vermeil.

Comme son nom l'indique cette distinction récompense les acteurs des collectivités locales pour leur dévouement et leur engagement au service des territoires ruraux.

Je vais retracer devant vous les grandes étapes de l'itinéraire de Monsieur Jacques.

En juin 1976, il faisait déjà très chaud, Dominique Jacques arrive aux Barils pour remplacer Monsieur Carriou, quelques semaines plus tard, à la demande de Monsieur Durey, il deviendra secrétaire de mairie. Fonction souvent

exercée à l'époque par les instituteurs puisqu'ils savaient en théorie, bien lire, bien compter et bien écrire. C'est donc un peu par hasard que Monsieur Jacques occupa ce poste puisque sa vocation première était d'être instituteur. À la fermeture de l'école, dans les années 80 il continuera à travailler à la mairie des Barils comme secrétaire de mairie tout en continuant à enseigner à Verneuil tout en suivant des études de psychologie à Paris, à la Sorbonne afin de devenir psychologue scolaire.

Il faut savoir que pendant de nombreuses années Monsieur Jacques non seulement travaillait à la mairie mais vivait à la mairie. Avant la rénovation de la mairie au début de ce siècle, la salle des conseils et des mariages était à la fois le secrétariat et le bureau du maire. Le secrétariat actuel était la cuisine, et au premier étage, il y avait deux chambres. À l'époque, son travail ne se limitait pas à son temps de présence au secrétariat. Il n'était pas rare que tel ou tel vienne frapper à sa porte pour un service ou un renseignement administratif.

Parce qu'il logeait en plein cœur du bourg, parce qu'il est resté 37 ans secrétaire de mairie, Monsieur Jacques connaissait mieux que personne les habitants des Barils: A toutes les étapes de la vie des Barilois, il était là: les mariages, les naissances, les décès aussi. Il a donc connu et partagé toutes les joies mais aussi toutes les peines de notre communauté.

Dominique Jacques a vu également la profession incroyablement évoluer, il a connu la révolution informatique des années 90, à laquelle il a bien fallu s'adapter, il a vu le travail devenir de plus en plus dense et de plus en plus complexe. Certes la masse de travail est moins importante qu'en ville mais dans un village un secrétaire doit être polyvalent, c'est-à-dire tout connaître et tout maîtriser car il n'est pas le secrétaire du maire, il est celui de la Mairie et donc au service de tous les habitants.

Les maires, Monsieur Jacques en a connus quatre, tous les quatre très

différents, qu'il a par conséquent appréciés différemment. J'ai demandé à Dominique les principales qualités qu'il leur reconnaissait. Il a travaillé avec Monsieur Durey pendant 25 ans, ce qui lui a donné le temps de bien le connaître. Je sais que Dominique appréciait beaucoup sa rigueur et son profond attachement aux Barils. Pendant 5 ans, il a été le collaborateur précieux de Madame Vilain, enseignante, comme lui, ils se sont très bien entendus et il a beaucoup aimé son enthousiasme, sa bonne humeur et tout simplement sa féminité. Avec Monsieur Rattier, pendant 2 ans et demi, Dominique Jacques a travaillé d'après ses dires sereinement avec un homme gentil et disponible. En 2008, Monsieur Privé devient le maire des Barils et Monsieur Jacques a su s'adapter à ce maire moderne et charismatique. C'est d'ailleurs Hubert Privé qui a eu l'initiative de proposer à Monsieur Jacques la médaille. Quant à moi, comme conseiller municipal, j'ai eu le plaisir d'apprécier le sérieux, l'esprit de synthèse, les qualités de réflexion et aussi l'humour de Dominique et je ne doute pas une seconde que notre bonne entente aurait perduré mais j'avoue que je ne regrette pas la présence de Madame Vallon!

Il était tout naturel que je demande à Patrick Pauchet, premier adjoint, de décorer Monsieur Jacques. Ces deux grandes figures de la mairie se connaissent bien et s'apprécient, ils ont travaillé ensemble pendant de nombreuses années.

Dominique, cette aventure de 37 ans aux Barils, tu l'as partagée avec ton épouse Régine qui a toujours été présente quand il le fallait. Vous avez vécu ensemble la métamorphose des Barils mais aussi de la société rurale française mais vous avez toujours su vous adapter sans renier vos convictions.

Un immense merci, Dominique, pour tout le travail accompli au service des habitants des Barils pendant 37 ans. C'est cet engagement sans faille au service de notre commune que la République récompense officiellement aujourd'hui. »

À vos agendas

FEU DE LA SAINT-JEAN

samedi 20 juin

organisé par le comité des fêtes

FÊTE NATIONALE

mardi 14 juillet

10h00: Cérémonie

aux monuments aux morts

10h45: Inauguration du Verger des Barils, lâcher de ballons

11h30: Cocktail offert par la mairie, salle Maurice Durey

FÊTE COMMUNALE

samedi 22 et dimanche 23 août,

organisée par le Comité des fêtes

EXPOSITION

NOS HABITANTS ONT DU TALENT

du dimanche 23 août

au samedi 29 août

à la Maison des Barils

INTERVILLAGES

dimanche 12 septembre

JOURNÉES DU PATRIMOINE

samedi 19

et dimanche 20 septembre

Le samedi à 16h00, le Maire propose une visite guidée de l'église Notre-Dame des Barils

FÊTE DES VOIES VERTES

dimanche 27 septembre

Une animation sera organisée par le Comité des fêtes et des élus près du Château des Bois Francs

REPAS DES ANCIENS

dimanche 29 novembre

à l'Auberge des Barils, déjeuner et spectacle

NOËL DES ENFANTS

dimanche 6 décembre

Spectacle, distribution de cadeaux aux enfants des Barils par le Père Noël, goûter

MARCHÉ DE NOËL

dimanche 13 décembre,

organisé par le comité des fêtes

La vie aux Barils



NOËL DES ENFANTS

Le dimanche 14 décembre, le Père Noël était en pleine forme... et bien accompagné, il n'y a qu'à voir les photos ! Après le spectacle original et interactif de Les Fabuleux qui a fait revivre en chansons les Fables de la Fontaine, Le Père Noël a distribué aux enfants des Barils les cadeaux qu'il avait apportés.



MARCHÉ DE NOËL

Retour aux traditions, le Comité des fêtes a organisé cette année son premier marché de Noël. En extérieur le public nombreux a pu commencer ses premiers achats de fêtes de fin d'année avec la présence de nombreux producteurs et produits du terroir. À l'intérieur de la Maison des Barils de nombreux artisans ont offert un choix varié de cadeaux, décorations, et créations, pour tous. L'équipe du Comité fêtes a proposé à l'extérieur le traditionnel vin chaud accompagné d'une restauration légère.

Merci à tous les participants et aux nombreux visiteurs qui ont contribué au succès de cette première et rendez-vous le 13 décembre prochain.



GALETTE DES ROIS ET VŒUX DU MAIRE

Beaucoup de monde en ce 11 janvier 2015 pour assister à ce moment qui aurait dû être festif où le discours du maire, actualité oblige, a tout d'abord rendu hommage aux victimes des attentats du début du mois. Occasion pour les habitants des Barils d'échanger entre eux et avec leurs élus et de manifester leur solidarité.



La vie aux Barils

TOURNOI D'ÉCHECS

Grande réussite pour le premier tournoi d'échecs organisé aux Barils par Monsieur Harmelle. La deuxième édition se déroulera le dimanche 21 juin de 14h à 19h, salle Maurice Durey.



CHASSE AUX ŒUFS

Le jour de Pâques toujours attendu par les enfants, la mairie et le Comité des fêtes avaient organisé ce dimanche 5 avril une chasse aux œufs dans les jardins de la Maison des Barils où une quarantaine d'enfants panier en main, se sont précipités dans le jardin à l'affût des nombreux œufs en chocolats savamment cachés. Cette joyeuse matinée se termina sous la véranda où petits et grands purent se réchauffer, avec une boisson chaude, viennoiserie et aussi profiter de cette rencontre pour échanger toutes les idées afin de mieux animer notre village.



Loto organisé par le comité des fêtes :
Patrick Joubert en maître de cérémonie



MARCHÉ NOCTURNE

Le premier marché nocturne du 16 avril, installé dans les jardins et à l'intérieur de la Maison des Barils, et organisé par le Comité des fêtes a accueilli une vingtaine d'exposants, de produits locaux et d'artisanat qui a permis d'émailler les lieux d'odeurs et de saveurs. Cette première remporta la satisfaction de tous, exposants comme visiteurs. Ce marché sera reconduit une fois par mois, avec encore plus d'exposants.

La vie aux Barils

OUVERTURE DE L'ÉGLISE NOTRE-DAME DES BARILS AUX VISITEURS, LE DIMANCHE 3 MAI 2015

L'ouverture de l'église aux visiteurs était une idée chère à la nouvelle équipe municipale. Dès son élection, le Maire a rencontré le Père Palcoux, qui lui aussi avait le même projet, à la condition d'installer des caméras de vidéosurveillance. Il a donc fallu monter un dossier pour obtenir l'accord de la Préfecture pour les caméras, ce qui a pris naturellement un peu de temps. Après une belle messe animée par la chorale De-ci de-là, qui répète tous les jeudis aux Barils, le Maire a pris la parole pour dire qu'aux Barils, il n'y avait vraiment qu'un seul beau monument, l'église, et il aurait été dommage de continuer à laisser les portes closes car elle vaut vraiment la peine d'être visitée, tout en remplissant sa vocation première : offrir un lieu de prière et de recueillement. Après avoir remercié tous les acteurs de cette messe d'ouverture, le Maire s'est félicité des relations de confiance existant entre lui et le Père Palcoux. Au nom de la municipalité, il a ensuite invité l'assistance à se retrouver autour d'un café à la Maison des Barils.



L'église Notre-Dame des Barils est ouverte tous les jours (matin et après-midi) d'avril à octobre et uniquement le week-end de novembre à mars.



8 MAI 2015

Il y avait plus de monde que d'habitude autour du monument aux morts pour commémorer le 70^e anniversaire de la victoire de 1945, des anciens, comme Henri Triboy, notre porte-drapeau, mais aussi des plus jeunes !

Travaux et aménagements

Cet hiver, des travaux de rénovation ont été effectués par Monsieur Berthout, la plupart ayant été votés par l'équipe municipale précédente :

RÉFECTION DU MURET DE LA MAISON DES BARILS

Le muret, certes charmant, menaçait de s'écrouler. Il fallait donc le consolider tout en lui préservant le plus possible son authenticité silex apparents.



RÉNOVATION D'UN LOCAL DANS LA COUR DE LA SALLE MAURICE DUREY

Les murs intérieurs, considérablement dégradés, ont été remis en état. Cet espace sera désormais consacré à l'atelier de l'agent municipal.

BÂTIMENT DU CIMETIÈRE

La toiture de ce local a été refaite.



RÉFECTION DU PORCHE DE L'ÉGLISE

Une tempête avait considérablement endommagé un des murs latéraux qui a donc été reconstruit à l'identique. Le coût a été pris en charge en partie par notre assurance.

Autres travaux et aménagements :

CHEMIN DE BEL-AIR

Ce chemin, comportait une cinquantaine de trous et il était devenu difficilement praticable pour les riverains. C'est l'entreprise Étienne qui a été choisie pour mener à bien ce chantier. Les travaux ont eu lieu au mois d'avril.



CAMÉRA DE SURVEILLANCE

L'église Notre-Dame des Barils est désormais équipée de caméras de surveillance, condition indispensable pour permettre l'ouverture aux visiteurs.

SIGNALÉTIQUE

Comme convenu, une signalétique beaucoup plus visible a été mise en place pour les handicapés. Il en est de même pour celle des parkings. Par ailleurs, deux panneaux signalent désormais les rues des Bois-Francis et de Center-Parcs (indispensable pour les secours !)

ZONE 30 DANS LE BOURG WET SECURITE ROUTIERE

Cet aménagement est long et coûteux mais il est indispensable et donc prioritaire. Suite à la décision du conseil municipal du 6 février 2015, Monsieur Obadia, a donc monté un dossier pour obtenir une subvention du Président du Conseil Départementale (Répartition des amendes de police) et Sénateur de l'Eure (réserve parlementaire). Une subvention de 40 % pour chaque équipement peut-être accordée par le Département, ce qui n'est pas négligeable étant donné le coût des deux ralentisseurs trapézoïdaux : 11 860 euros hors taxe.

La mise en place de la porte d'entrée sur la RD 166 au niveau du lotissement La Prairie (11 860 euros hors taxe) sera programmée en 2016, tout comme l'aménagement du carrefour du bourg.

ENTRETIEN DE LA MAIRIE



Monsieur Levannier a profité du temps particulièrement clément du mois d'avril pour repeindre en blanc les grilles de la mairie. Les rampes d'accès à la mairie sont désormais rouge basque en harmonie avec la couleur des lampadaires.

Environnement

HORAIRES DE LA DÉCHETTERIE DE VERNEUIL-SUR-AVRE (ZONE INDUSTRIELLE, RUE MARIE HAREL)

Depuis le 1^{er} avril 2015, les horaires sont les suivants :

- > **Lundi, mercredi et samedi :**
de 9h00 à 12h00
et de 14h00 à 18h00
- > **Mardi et vendredi :**
de 14h00 à 18h00
- > **Jeudi :** de 9h00 à 13h00
- > **Fermeture les dimanches
et jours fériés**

NOUVELLE POLITIQUE DES DÉCHETS DE LA CCPV

La CCPV a déjà beaucoup communiqué à ce sujet. L'objectif de cette nouvelle politique et de réduire les déchets et par conséquent les coûts en incitant au recyclage. À partir de 2016, chaque foyer sera équipé d'un container à puce. La TEOM, comprise dans la taxe foncière sera calculée en fonction du nombre de ramassages (forfait de 26 ramassages minimum) et non plus selon la valeur locative du foncier bâti. Les sacs-poubelles ne seront plus distribués gratuitement. Pour des événements exceptionnels, il sera possible d'acheter des sacs prépayés en mairie, seuls ces sacs seront ramassés. Les élus sont à votre disposition pour répondre à toutes vos questions. Monsieur Coste, vice-président de la CCPV, est d'ailleurs venu au conseil municipal du 17 avril 2015 pour expliquer les modalités de cette nouvelle politique.

DÉCOUVERTE DE CHEMINS COMMUNAUX

Le dimanche 14 juin, Philippe Obadia propose une promenade à pied qui empruntera les chemins communaux des Barils et des alentours. Départ à 9h30 devant la Maison des Barils, durée environ 2h30.

RAMASSAGE DES ORDURES MÉNAGÈRES

La collecte se fait le jeudi matin, le container doit donc être sorti la veille au soir. Si le jeudi est férié, le ramassage s'effectue le vendredi matin et il faut donc sortir le container le jeudi soir. En cas d'absence, il faut utiliser les grands containers de la commune. Quand ceux-ci sont pleins, il est strictement interdit, sous peine d'amende, de déposer par terre des sacs ou tout autre objet. Le verre, le plastique et les journaux doivent être jetés dans les grands containers du parking du cimetière. Pour tous les autres déchets, il faut se rendre à la déchetterie de Verneuil-sur-Avre.

CRÉATION DU CIRCUIT « LES BOIS FRANCS »

Le chemin communal qui longe le golf est désormais inscrit, après délibération du conseil municipal du 22 mars 2015 au Plan Départemental des Itinéraires de Promenade et de randonnée. Son entretien est désormais assuré par la CCPV.



VILLAGE FLEURI

Depuis 2006, notre village obtient le label village fleuri, décerné par un jury départemental et régional. Désormais cette récompense est signalée par un panneau à 2 entrées du bourg.



CONCOURS DES MAISONS FLEURIES

Ce concours, organisé pour la troisième année récompense les jardins des habitants pour l'harmonie et la qualité des plantations. Les lauréats reçoivent des bons d'achat aux pépinières Delabre, notre partenaire. Passage du jury : entre le 11 et 13 juillet. Les prix seront décernés le 14 juillet.

NOUVEAU MASSIF DU CALVAIRE

Afin de mieux mettre en valeur le calvaire de La Forêt, un nouveau massif a été créé par Joël Tranchant laissant davantage de place aux fleurs et aux plantes vivaces.

Environnement

ENTRETIEN DES TROTTOIRS

La réglementation en vigueur demande à chaque particulier de veiller, en dehors de l'intervention de l'agent communal, à l'entretien de la portion de trottoir (désherbage, déneigement) et au nettoyage du caniveau devant son habitation.

INAUGURATION DU VERGER DES BARILS

Depuis quelques années, des arbres fruitiers ont été régulièrement plantés sur le terrain communal qui se trouve derrière le lotissement La Prairie. Cet hiver, deux nouvelles rangées d'arbres sont venues rejoindre les autres. Le verger se compose désormais de 4 rangées de pommiers, de cerisiers, de pruniers. Les fruits pourront être récoltés par tous les habitants des Barils. L'inauguration du verger aura lieu le mardi 14 juillet 2015 avec un lâcher de ballons.

FAUCHAGE DES CHEMINS COMMUNAUX

Comme l'année dernière, ils seront fauchés par Patrick Pauchet afin de faciliter les balades.

ÉLAGAGE

Les plantations en bordure du domaine public ne sont permises qu'à une distance minimale de 2 mètres pour les plantations qui dépassent 2 mètres et de 0,5 mètre pour les autres. Les haies dans les courbes ne doivent pas dépasser la hauteur de 1 mètre sur une longueur de 30 mètres de chaque côté de la route. Il faut faire tailler en hauteur les arbres qui gênent la circulation des engins agricoles et des camions et qui peuvent tomber sur la voie publique en cas de rafales de vent. Les habitants qui ne respectent pas la loi recevront un courrier.

CÈDRE DU LIBAN

Cet automne, Philippe Obadia a offert un cèdre du Liban à la commune des Barils. Avec l'aide d'Olivier Levannier, il a été planté au milieu de la place Marie-Annick Vilain. Ce cèdre pourra dans l'avenir être décoré pour Noël.

TRAVAUX DE JARDINAGE ET DE BRICOLAGE

Un arrêté préfectoral les réglemente. Merci de l'appliquer pour respecter le bien-être de vos voisins.

Le brûlage des déchets verts est interdit du 1er juillet au 15 septembre. Avant et après cette période, veuillez également à ne pas enfumer vos voisins !

Il est bien sûr interdit de brûler les matériaux polluants (caoutchouc, plastique, polystyrène...)

Les travaux utilisant des engins à moteur bruyant (tronçonneuse, tailleur à haie, tondeuse, débroussailluse) ne sont pas autorisés en dehors des créneaux horaires suivants :

- > **Lundi au vendredi de 8h30 à 19h30**
- > **Samedi de 9h00 à 12h00 et de 15h00 à 19h00**
- > **Dimanche et jours fériés de 10h00 à 12h00.**



Associations

AG COMITÉ DES FÊTES

L'assemblée générale du comité des fêtes s'est tenue le vendredi 27 février dans les locaux de la Maison des Barils.

Après lecture et approbation des rapports moraux et financiers un nouveau bureau a été élu, il est composé de :

Patrick Joubert, président réélu; Gilles Martin, vice-président; Cécile Martin, trésorière; Dominique Joubert, secrétaire. Membres: Mauricette Verhulst-Vuillemin, Pascale Genestine, Éric Jacquemin, Jean-Pierre D'Huyvetter.

Ensuite a été défini le calendrier des manifestations.

Le 5 avril : Chasse aux œufs.

Le 20 juin : Feu de la Saint Jean, un cochon grillé.

Le 14 juillet : lâcher de ballons.

Les 22 et 23 août : Fête communale sur le thème de la Kermesse. Samedi, tournoi de pétanque, maquillage, carnaval animation pour enfants (pêche à la ligne, course en sacs, tir à la corde, etc.).

Dimanche foire à tout, kermesse (manèges, clowns, promenade en calèche, marché de produits locaux etc.).

Le 13 décembre : Marché de Noël.

Marché nocturne d'avril à septembre les jeudis de 18h00 à 22h00 : à retenir le 16 avril, 21 mai, 11 juin, 9 juillet, 6 août, 10 septembre.

MAISON DES BARILS

La Maison des Barils est ouverte tous les mercredis de 15h00 à 18h00. La bibliothèque vous propose gratuitement un grand choix d'ouvrages. Des titres récents sont à votre disposition.



SOPHIE TROLLER, PROFESSEUR DE YOGA

Sophie Troller dispense ses cours de yoga à la Maison des Barils tous les lundis soir à 19h. Parisienne d'origine, Sophie est installée dans la région depuis 6 ans et enseigne dans de nombreux établissements, dont l'école des Roches et la MJC de L'Aigle. Le yoga est pour elle une véritable passion, elle a d'ailleurs vécu en Inde. Les cours de Sophie, très appréciés de ses élèves, sont axés sur le bien-être à travers les postures, la respiration, la relaxation.



Renseignements et inscriptions :
Patrick Joubert, 06 03 88 22 53

AG BIEN VIVRE AUX BARILS

L'association a tenu son assemblée générale le 29 mai 2015. Le compte rendu est disponible sur le blog : Bvb.blog4ever.com

Jean Louis Trainar, Président

Pascale Genestine, Secrétaire

Éric Jacquemin, Trésorier

Cette association éco citoyenne et apolitique a pour objet de protéger les espaces, ressources, milieux et habitats des Barils, d'agir pour la sauvegarde des intérêts des habitants dans le domaine

de l'environnement, de l'aménagement harmonieux et équilibré du territoire et de l'urbanisme, la préservation des paysages et des chemins de la commune, ainsi que d'agir contre l'implantation de tout projets de quelque nature qu'il soit, susceptible de mettre en danger la santé, la préservation de la nature et la caractéristique touristique du village.

Cette association a également pour objectifs, l'embellissement du cadre de vie, le développement de nouveaux projets en direction du bien-être des Barilois et des touristes, ainsi que celui de relayer très rapidement toute information dans le cadre du dit objet.

Nos habitants ont du talent

FABRICE BENOIST, FORGERON

Monsieur Benoist habite et travaille aux Barils. Aussi discret que talentueux cet artisan a des mains en or... La Mairie vient de lui confier la réalisation d'une grille en fer forgé à l'entrée du chœur de l'église Notre-Dame des Barils.

« Un licenciement, une passion pour la forge, m'ont poussé à vivre un rêve : m'installer à mon compte en tant que serrurier métallier forgeron. En effet, la forge est une passion depuis bien des années. Mon patron, maître d'apprentissage, m'initiait pour la première fois à 15 ans ».



Lilyane Foucault, fille de Madame Chapelle nous a confié un texte touchant qui rend hommage à sa mère, qui s'est éteinte cet automne. À lire et à méditer...

À UNE POÉTESSE NORMANDE

Je voudrais réchauffer mon cœur et voler au temps, du bonheur la douce flamme. Extrait de : Rêve d'enfance février 1990.

« Une poétesse s'en est allée ce 30 octobre 2014, si discrète qu'elle n'a laissé que des cahiers noircis de poésies, baignées de douce mélancolie au fil des saisons normandes, de nostalgie des heures passées avec une teinte d'ironie parfois sur une période dépassant cinquante ans, certains poèmes ont été publiés et primés. Nelly Chapelle, née le 6 juin 1923, institutrice qui reste dans le cœur de beaucoup de ses élèves, fut aussi une épouse, mère de quatre enfants qui laisse derrière elle une tribu de six petits-enfants et quatre arrières dont elle était si fière. Musicienne, piano et violon, elle savourait chaque jour avec cette soif de connaissances jamais inassouvie tant elle était curieuse, se remémorant ses voyages exotiques dont elle dégustait les fruits

avec gourmandise. À l'orée des Bois Francs, dans une allée, vous l'avez peut-être aperçue, regardant le ciel de ses yeux bleus espiègles, se perdant dans ses rêveries avec cette âme d'enfant qu'elle aura gardée comme un trésor avec l'intelligence du cœur, et comme elle disait de la vie :

Un tour de valse et tout s'achève sur le tempo de sa chanson

extrait de : **Il est trop de tard**. Médaille de bronze 1985.

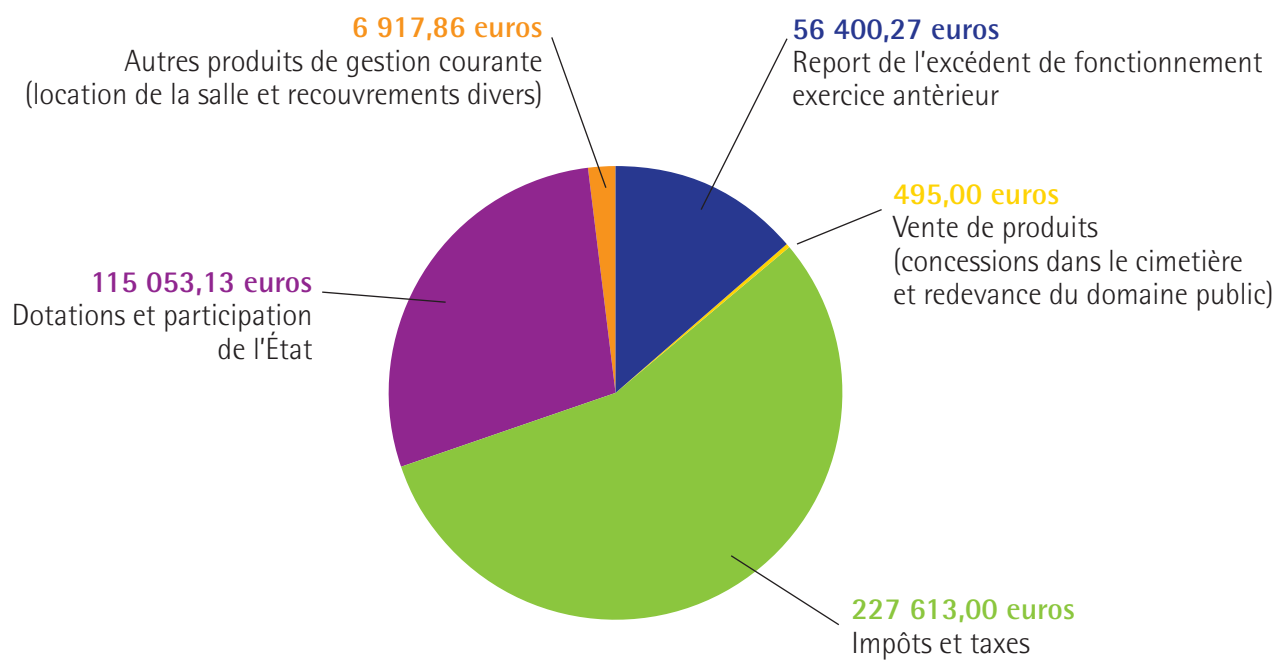
Autres œuvres : Larmes de nuit ; Au gré des nuages normands ; Le soir, Jean Grassin éditeur. »

Lilyane Foucault

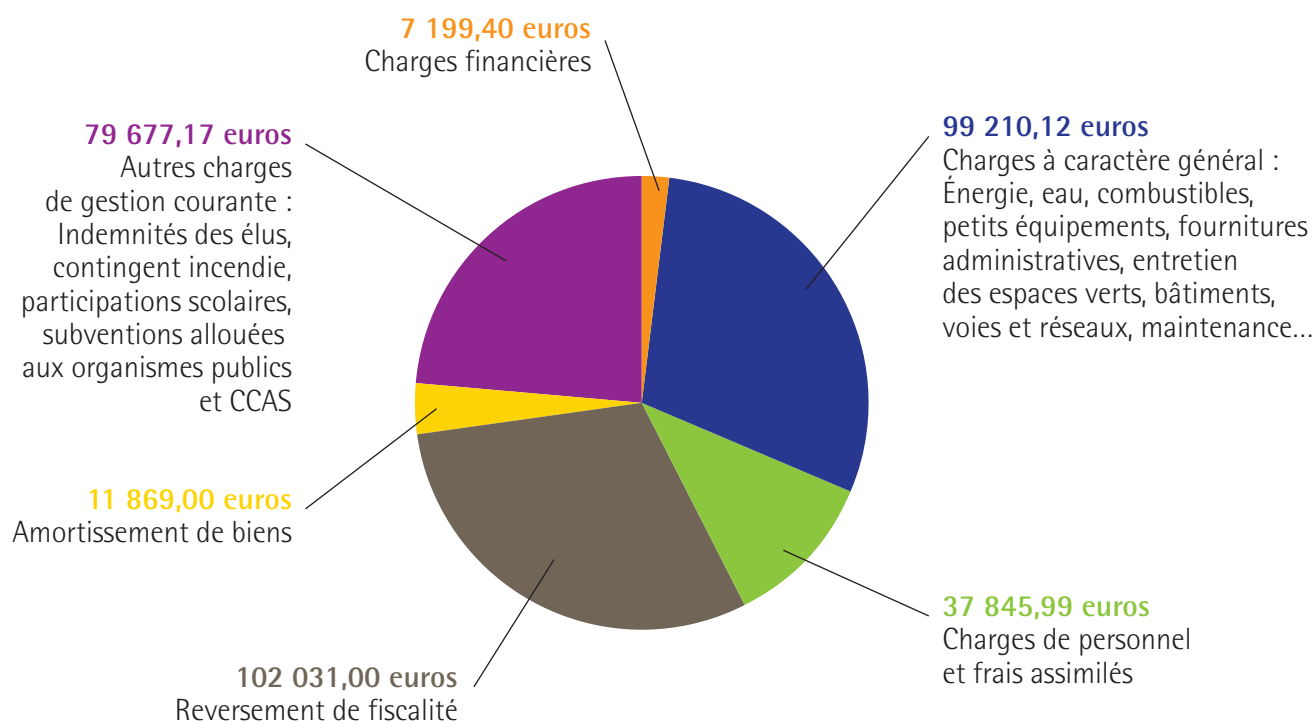
Zoom sur Les Barils en chiffres

COMPTE ADMINISTRATIF

SECTION DE FONCTIONNEMENT – RECETTES PERÇUES EN 2014



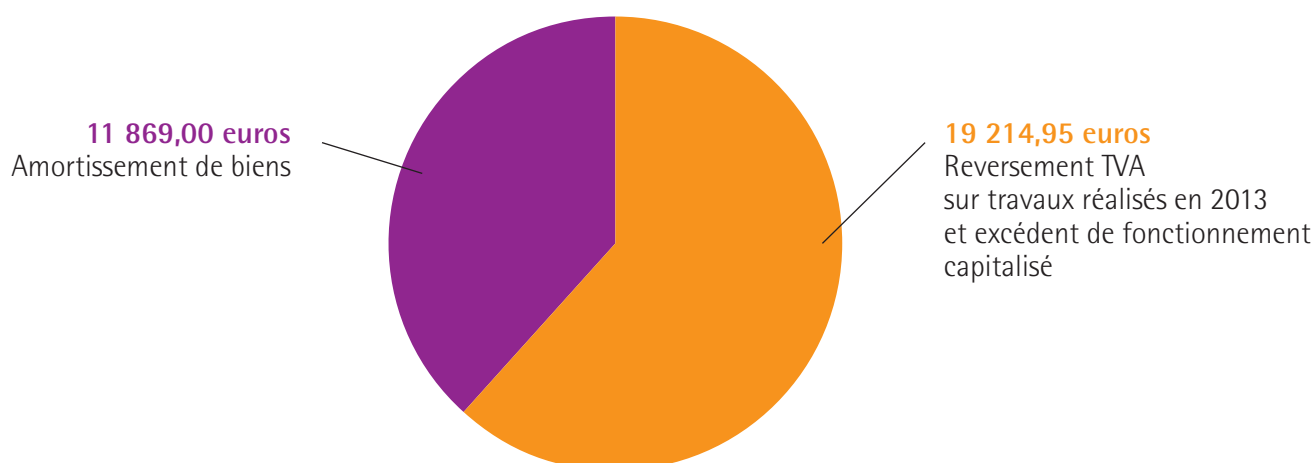
SECTION DE FONCTIONNEMENT – DÉPENSES RÉALISÉES EN 2014



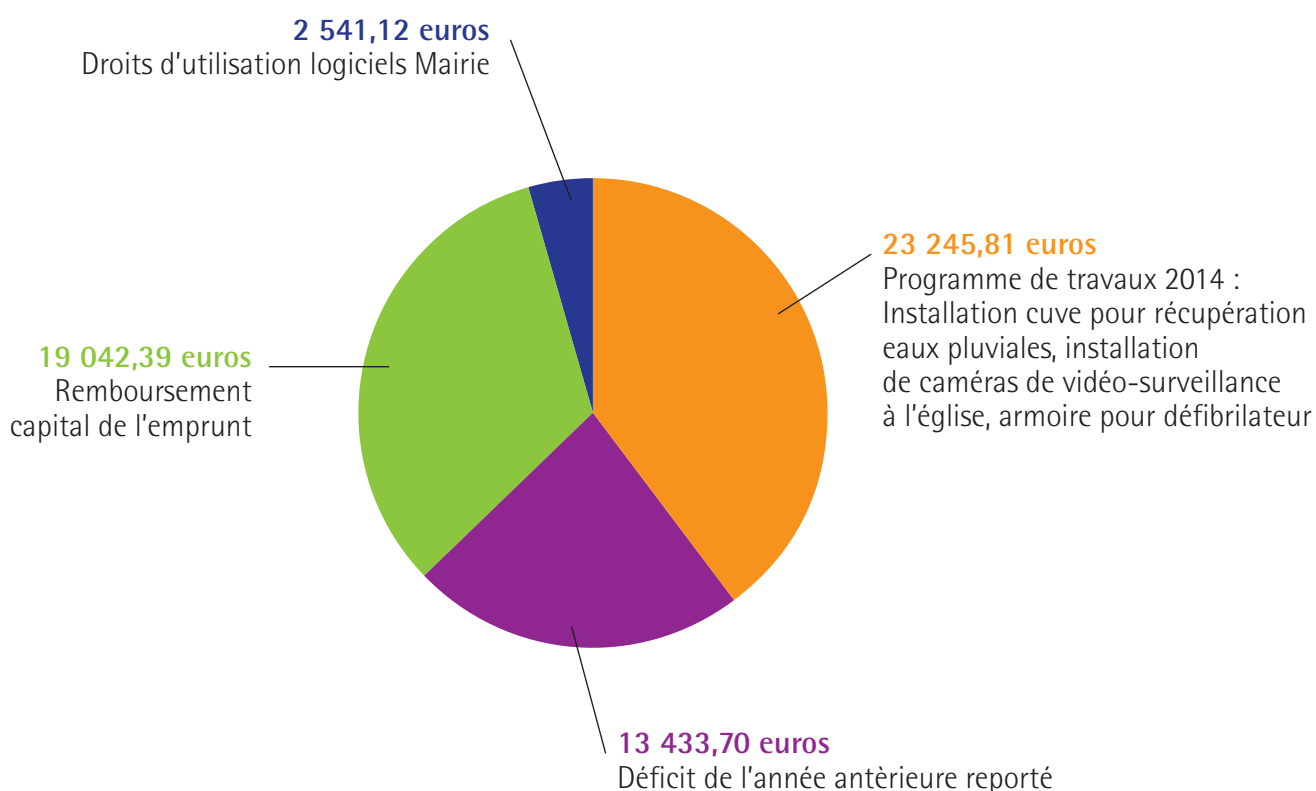
Zoom sur Les Barils en chiffres

COMPTE ADMINISTRATIF

SECTION D'INVESTISSEMENT – RECETTES



SECTION D'INVESTISSEMENT – DÉPENSES





Afin de vous donner un aperçu de la personnalité de notre équipe municipale, Philippe Obadia s'est entretenu quelques instants avec Olivier Levannier, agent communal. La suite dans les prochains numéros...

Olivier LEVANNIER

Né le : 27 avril 1969 à Neuville-aux-Bois (Loiret)

Signe astrologique : Taureau

Profession : Chaudronnier

Qualités : Ponctuel, soigneux

Défaut : Un peu distrait

Travaille aux Barils depuis : février 2014

Sport pratiqué : Le rugby

Plat préféré : Le calamar à la sauce armoricaine

Arbre emblématique : Le cerisier

Petits bonheurs : Les promenades et le shopping

Ce que j'aime le plus chez les autres : L'honnêteté

Ce que je déteste le plus : Le mensonge

Nous souhaitons également la bienvenue à M. Levannier puisqu'il habite Les Barils depuis le mois de mai 2015.

Naissances

Leïlia Daniel,
le 11 novembre 2014 à L'Aigle

Valentin Cotinet,
le 27 novembre 2014 à Paris

Baptêmes Républicains

Océane Seulin, Mélina Seulin,
Nathanaëlle Seulin,
le 18 avril 2015

Mariages

Leus Malgorzata et Philippe Judéaux,
le 6 décembre 2014

Jacques Halotel et Alain Kluth,
le 20 décembre 2014

Décès

Nelly Chapelle,
le 30 octobre 2014 aux Barils (27)

Renée Franchet,
le 20 décembre 2014 à Rouen (76)

Martine Gourdon, le 13 février 2015
à Saint-Herblain (44)

Lausanne Chevallier, le 2 mai 2015
à Verneuil-sur-Avre (27)

Pierre Grespinet,
le 30 mai 2015 à Clamart (92)

Ils ont dit « oui »



Jacques Halotel et Alain Kluth,
le 20 décembre 2014



Leus Malgorzata
et Philippe Judéaux,
le 6 décembre 2014

Conception et réalisation :
STUDIO ROUGE MARINE - L'Aigle
Tél. 02 33 24 78 36

Coordination rédactionnelle :
Philippe Obadia

Rédaction et photos : Philippe Obadia
et Dominique Joubert

Relecture : les rédacteurs et Isabelle Vallon

Tirage : 300 exemplaires

Ne pas jeter sur la voie publique